

PAUL DISCHAMP SAS Paul Dischamp rappelle Fromage fermier au lait cru

- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage fermier au lait cru**
- Marque : **dischamp**
- GTIN 3151820423917 Lot D32140056 Date de durabilité minimale 18/09/2023
- GTIN 3151820423917 Lot D32140056 Date de durabilité minimale 24/09/2023
- GTIN 3151820423917 Lot D32140056 Date de durabilité minimale 23/09/2023
- Date début/fin de commercialisation : du 11/08/2023 au 28/09/2023
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR63.417.001CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Intermarché Prolacentre**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de Listeria Monocytogenèse <10**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listérose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listérose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 14 octobre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0473627288**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre